





# Sommaire

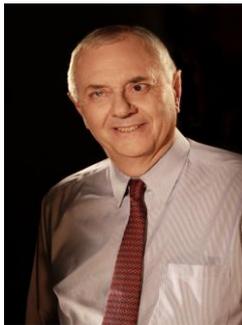
---

1. Préambule
  - a. Mot du Président
  - b. Mot du Directeur
2. Rappel des missions de la Fondation
3. Gouvernance de la Fondation
  - a. Conseil d'Administration
  - b. Conseil Scientifique
  - c. Equipe
4. Activités Menées et Résultats Obtenus
  - a. Analyse de l'exercice 2015
  - b. Projets Réalisés en 2015
    - i. ADIE 01 et 02
    - ii. ANDES
    - iii. FFBA
    - iv. SOLAAL
    - v. Sol & Climat
  - c. Interventions & Publications
5. Perspectives 2016
  - a. Alimentation
  - b. Afrique
6. Comptes 2015
  - a. Rapport du Commissaire aux Comptes
  - b. Bilan 2015
  - c. Compte de Résultats 2015
  - d. Evénements postérieurs à la clôture



## Mot du Président

---



2015 a été une année clé avec l'adoption par les Nations Unies des Objectifs du Développement Durable et la tenue de la COP 21 sur le changement climatique. Deux événements majeurs qui montrent à quel point les missions de la Fondation Avril sont au cœur des enjeux du 21<sup>e</sup> siècle.

A notre échelle, nous avons, nous aussi, vécu une année décisive. La Fondation Avril, qui a soufflé sa première bougie en 2015 - rappelons qu'elle a été reconnue d'utilité publique en décembre 2014 - a su mener de front le lancement de ses premiers partenariats avec la poursuite de sa structuration, et notamment la mise en place d'un Comité Scientifique solide réunissant des experts de haut niveau aux compétences complémentaires. Cela n'aurait pas été possible sans l'appui d'un Conseil d'Administration composé de personnalités convaincues et engagées et la motivation d'une petite équipe de salariés dynamiques.

### **Au cœur des ruralités**

Créée à l'initiative du monde agricole, la Fondation Avril a, tout naturellement, comme mission le développement solidaire et durable des ruralités. Avec le Conseil d'Administration, nous avons mis à profit cette première année d'existence pour définir des lignes d'action claires en prenant le temps d'échanger avec les associations et acteurs engagés. Il nous est alors apparu nécessaire de concentrer nos efforts sur la France, bien entendu, mais aussi sur l'Afrique, continent dont l'avenir repose tout particulièrement sur sa ruralité et son agriculture.

### **Entrepreneuriat rural et résilience de l'agriculture familiale**

Parallèlement, nous avons identifié l'entrepreneuriat rural, ADN de la filière des huiles et protéines végétales, comme premier levier d'action. C'est pourquoi, pour la France, la Fondation Avril s'est engagée en 2015, aux côtés de l'Adie notamment. D'autres initiatives, davantage centrées sur l'agriculture comme levier de dynamisation des territoires, seront également initiées. C'est pourquoi aussi, après avoir mené une réflexion de fond sur ses modalités d'intervention en Afrique, la Fondation se concentrera en 2016 sur l'amélioration de la résilience de l'agriculture familiale par la structuration de filières ancrées dans les territoires, diversifiées, créatrices d'emplois ruraux, respectant l'environnement et privilégiant la sécurité alimentaire des populations.

Car notre souhait, en faisant grandir cette Fondation, est de contribuer à ce que chaque homme, chaque femme, devienne un acteur à part entière du changement durable.

Philippe Tillous-Borde  
Président



## Mot du Directeur

---



Le rapport annuel 2015 est le premier de la Fondation Avril. Un premier exercice comptable de 12 mois et déjà 4 partenariats engagés, une émission tournée au Grand Palais, une équipe de 4 personnes et une installation au 39, rue de Courcelles à Paris.

La constitution de l'équipe se poursuivra au premier trimestre 2016 par le recrutement de deux collaborateurs ou collaboratrices afin de renforcer l'activité « pays du sud » (plus spécifiquement l'Afrique) et la capacité d'ingénierie financière et de recherche de co-financement.

Au cours de cette première année, la Fondation Avril a précisé la stratégie qui lui permettra de mener sa mission dans le respect de ses statuts :

« Ensemble développons les ruralités »

La Fondation Avril s'attachera à favoriser le développement solidaire de territoires ruraux, en France et en Afrique, par l'entrepreneuriat et la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous.

En 2015, les actions engagées par la Fondation ont principalement concerné la France. Cependant, la Fondation a également initié des projets concernant l'Afrique qui déboucheront sur des actions en 2016. Elle souhaite ainsi contribuer sur ce continent à l'amélioration de l'agriculture familiale par la création de filières agroalimentaires soucieuses de constituer un environnement propice à :

- Une production agricole destinée aux besoins locaux de consommation,
- La constitution d'un réseau local de petites et moyennes structures pouvant transformer les matières agricoles produites localement,
- La création d'emplois pérennes en milieu rural et de valeur ajoutée par la complémentarité entre les secteurs primaires, secondaires et tertiaires,
- L'amélioration et au développement de la biodiversité « cultivée »,

Enfin, 2015 a vu la naissance de nos outils de communication numérique : un site internet et une page Facebook animée chaque semaine par la Fondation.

Ce rapport présente les premiers partenariats signés entre la Fondation Avril et les associations ou entreprises solidaires, les résultats obtenus en 2015 ainsi que les perspectives et les actions envisagées pour 2016.

Philippe Leroux  
Directeur

## Rappel des missions de la Fondation Avril

---



La Fondation Avril, Reconnue d'Utilité Publique, est née d'une double volonté : celle d'agir et de s'impliquer dans le domaine public, pour l'intérêt général et le développement durable, et plus spécifiquement au sein du monde rural, et celle de faire évoluer la gouvernance du Groupe Avril en stabilisant son capital sur le long terme.

C'est ainsi qu'a été créée la Fondation Avril, Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014, l'une des rares Fondations actionnaires en France. Ce statut particulier lui permet de bénéficier à la fois des moyens humains, économiques et des compétences du Groupe, tout en préservant l'autonomie de sa conduite et de ses actions.

Elle s'inscrit résolument dans la dynamisation sociale et économique du monde rural, en poursuivant des missions d'intérêt général, et s'appuie sur l'expérience de ses fondateurs dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, du développement des filières agroalimentaires, de l'innovation et de la coopération internationale. Ses missions se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et, en tant que Fondation opératrice, par la mise en place de projets innovants qui rassemblent et associent différents partenaires en France et dans le monde.

Toutes les actions de la Fondation Avril s'inscrivent dans un objectif global de contribution à la défense de l'environnement naturel.

# Rappel des missions de la Fondation Avril

---

La Fondation Avril a défini une priorisation des actions qu'elle souhaite mener :  
**Favoriser le développement des territoires ruraux en France et en Afrique.**

« *Ensemble, développons les Ruralités* »

Cet objectif se décline en 2 grands principes d'action :

1. Entreprendre en milieu rural et améliorer la résilience de l'agriculture familiale
2. Promouvoir une alimentation saine et durable pour tous

## 👉 REDYNAMISER LE MONDE RURAL PAR L'ENTREPRENEURIAT ET AMELIORER LA RESILIENCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

- Soutenir et faciliter l'entrepreneuriat et la création d'emplois générateurs de solidarités en milieu rural.
- Accompagner la structuration de l'agriculture familiale dans une perspective « entrepreneuriale » en développant des filières répondant aux besoins locaux et nationaux de consommations.
- En agissant durablement sur les écosystèmes par le développement de la biodiversité pour lutter contre les impacts du changement climatique.

## 👉 PROMOUVOIR DES ALIMENTATIONS SAINES ET DURABLES

- En sensibilisant aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée par la promotion de comportements et de pratiques alimentaires adaptées, notamment auprès des jeunes et des populations sensibles.
- En facilitant l'accès des plus démunis à une offre alimentaire diversifiée, tant en France que dans des pays où la lutte contre la malnutrition et les carences alimentaires constituent une priorité.
- Tisser de nouveaux liens « villes-campagnes » au travers de l'alimentation et des circuits courts.

# La Gouvernance de la Fondation Avril

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

La Fondation Avril est administrée par un Conseil composé de 9 membres répartis en 3 collèges :

### Collège des Fondateurs

---



Philippe Tillous Borde  
*Président*  
FIDOP



Gérard Tubéry  
*Secrétaire Général*  
FOP



Benjamin Lammert  
FIDOP

### Collège des Ayants Droits

---



Patrick Audebert  
Ministère de l'Intérieur



Anne-Marie Descôtes  
Ministère des Affaires  
Etrangères



Catherine Geslain Laneelle  
Ministère de l'Agriculture

### Collège des Personnes Qualifiées

---



Jean-Michel Sévérino  
*Trésorier*  
I&P



François Lemarchand  
Fondation Nature &  
Découvertes



Hafez Ghanem  
VP Banque Mondiale

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

---

Le Conseil scientifique est en charge de conseiller la Fondation, et en particulier les membres du bureau et du Conseil d'administration, sur les orientations à donner à la politique d'actions de la Fondation. Le Conseil Scientifique est présidé par Pierre Jacquemot et se compose de 11 membres au 31 décembre 2015.



Pierre Jacquemot



Christine Cherbut



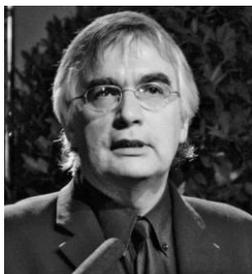
Patrick Caron



Daniel Chéron



Hervé Durand



Hervé Guyomard



Michel Jacquier



Hervé Lejeune



André Pouzet



Jean-Louis Ruatti



Patrick Tounian

# La Gouvernance de la Fondation Avril

---

## L'ÉQUIPE

---

Au 31 décembre 2015, l'équipe de la Fondation était composée de 4 personnes. Début 2016, elle sera renforcée de 2 personnes pour le suivi des dossiers Afrique et pour la recherche de financement.



Philippe Leroux a été nommé Directeur de la Fondation Avril lors du 2<sup>ème</sup> Conseil d'Administration de la Fondation le 17 juin 2015.

Le Directeur dirige les services de la Fondation et en assure le fonctionnement. Il dispose des pouvoirs nécessaires à l'exercice de sa mission, par délégation du Président. Il assiste de plein droit, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'Administration et du bureau.



Catherine Bureau  
Directrice Déléguée



Prune Passama  
Chargée de mission



Olivia Donatien  
Assistante de direction

## Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

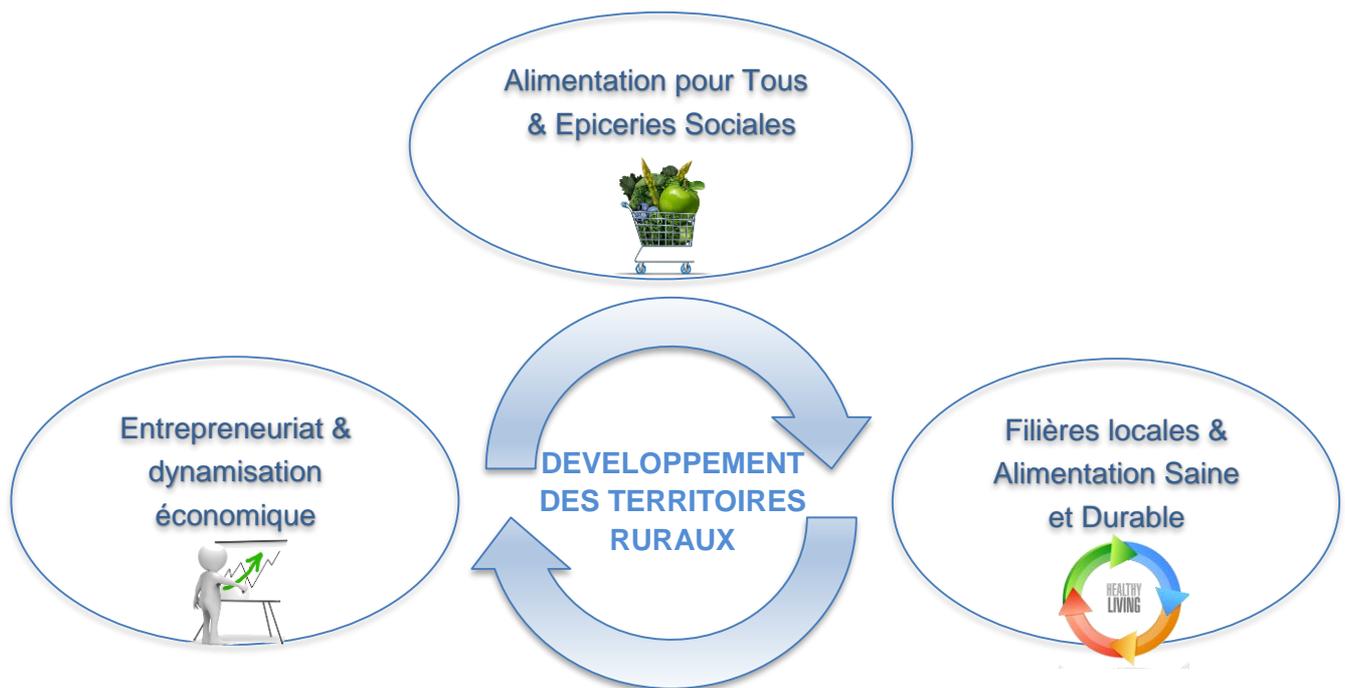
---

En 2015 les actions de la Fondation ont porté principalement sur le développement solidaire de territoires ruraux en France par l'entrepreneuriat et l'alimentation pour tous.

En favorisant l'accès au micro-crédit pour les entrepreneurs n'ayant pas la possibilité d'obtenir un prêt bancaire et à leur accompagnement, la Fondation a souhaité s'engager activement dans la dynamisation économique des territoires ruraux par l'entrepreneuriat.

En améliorant l'accès aux épiceries sociales, dans les départements ruraux, par le financement de camions-épiceries et en favorisant leur approvisionnement en produits frais, la Fondation a souhaité contribuer à une alimentation saine pour tous.

En 2016, la Fondation engagera une réflexion sur la valorisation des filières locales en lien avec les circuits-courts, la transformation à la ferme et l'alimentation saine et durable.



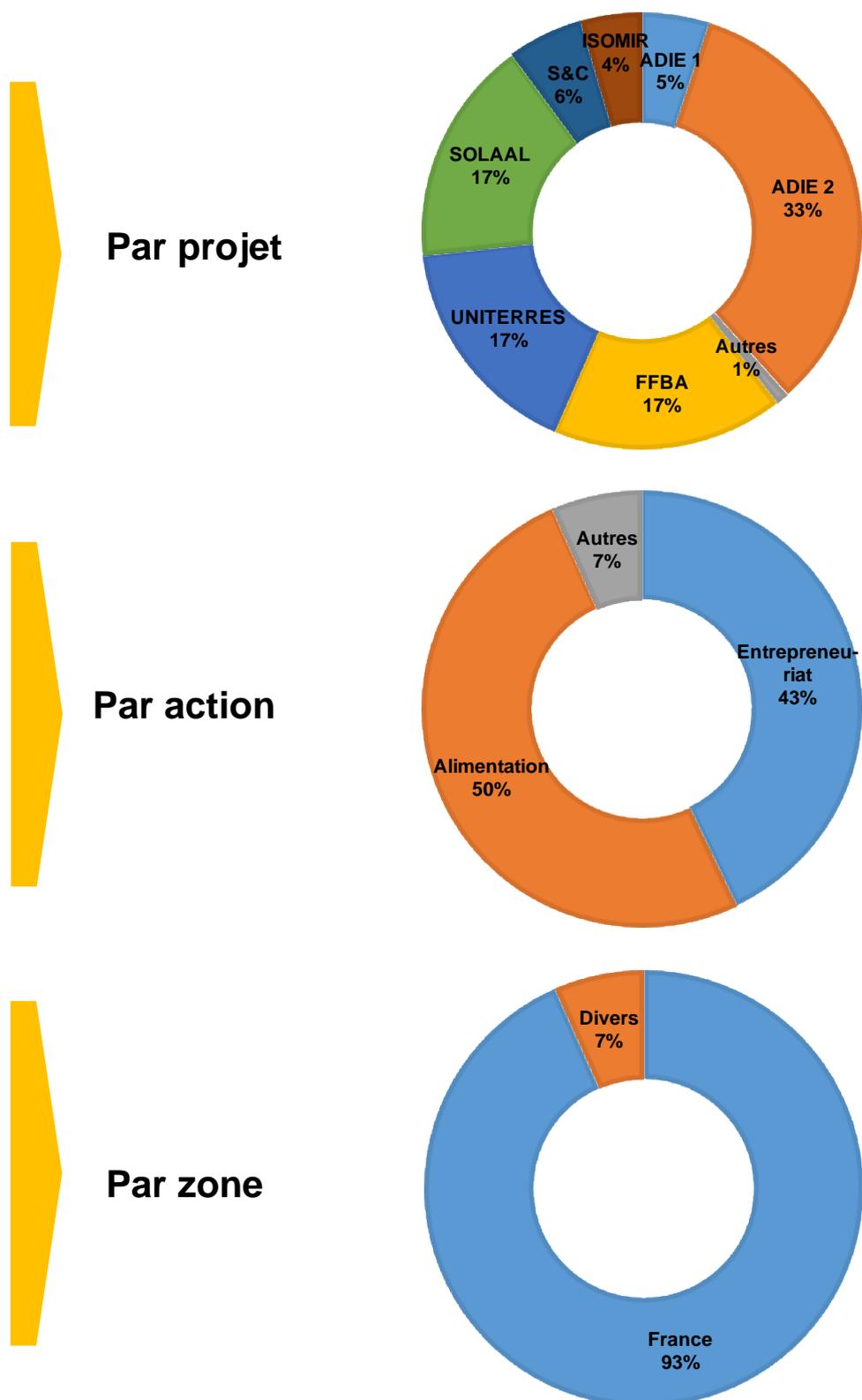
Dans le cadre de sa mission en faveur de la protection de l'environnement naturel, La Fondation Avril a également financé et organisé, dans le cadre de Solutions Cop21 au Grand-Palais, une émission expliquant les enjeux liés à la préservation et l'amélioration des sols et notamment le concept du 4/1000 (Sol & Climat).

# Activités menées et Résultats obtenus – Analyse 2015

## REPARTITION DES ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2015

Le Conseil d'Administration a approuvé 9 financements sous forme de subvention pour un montant total de 897 000 €uros qui s'échelonnent de 2015 à 2018.

Ces financements se répartissant :



# Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

---

## ADIE 01

---



L'ADIE est une association de loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique, qui a pour mission de financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux, à travers le microcrédit.

### Genèse du projet :

Dans le cadre de sa mission de redynamisation du monde rural, la Fondation Avril a fait appel à l'ADIE pour étudier la possibilité de soutenir et faciliter l'entrepreneuriat et la création d'emplois générateurs de solidarités en milieu rural. Ce projet a pour objectif de renforcer la présence de l'ADIE sur les territoires ruraux en adoptant de nouvelles méthodes de travail pour répondre aux problèmes posés par l'isolement : une instruction à distance (via téléphone et internet) pour attribuer le micro-crédit, associée à un accompagnement renforcé à domicile ou sur le lieu d'activité pour le créateur d'entreprise.

### Projet mené en 2015 :

Pour mener à bien ce projet et évaluer sa « duplicabilité », l'ADIE a mené, pendant 6 mois, une étude de faisabilité et des enquêtes auprès des différentes parties prenantes afin de savoir si cette nouvelle organisation répondait bien aux préoccupations tant des collectivités que des acteurs privés locaux. L'impact attendu est de favoriser l'inclusion sociale et économique des personnes éloignées de l'emploi en zone rurale isolée qui, sans cette approche, n'auraient pu être financées.

### Résultats de l'étude

Résultats de l'enquête auprès des Partenaires : sur les 37 partenaires publics et privés interrogés, la plupart évoque leur difficulté à identifier les futurs créateurs d'entreprise et la nécessité de réfléchir à des actions communes pour mieux les accompagner dans leurs démarches. Tous se disent prêts à mobiliser leurs réseaux pour développer le projet qui suscite une attente forte.

Résultats de l'enquête auprès des Clients : 53 micro-entrepreneurs ont été interrogés. Tous ont manifesté le besoin d'être accompagnés tout au long du processus de création et même au-delà afin d'optimiser leurs chances de succès. Ils souhaitent que cet accompagnement soit effectué par une personne située à proximité de chez eux ou de leur lieu d'activité afin de faciliter les échanges et de gagner du temps.

Résultat de l'enquête de faisabilité du micro-crédit à distance : l'instruction à distance est considérée comme fiable par les conseillers ADIE et n'altère pas la qualité de la relation avec leurs clients. Elle permet également une meilleure flexibilité pour le client.

### Suite à donner à l'étude

L'étude menée a permis de montrer que les entrepreneurs situés en territoires ruraux souhaitent un accompagnement plus systématique de la part des conseillers de l'ADIE dès le démarrage de leur projet. Dans un même temps, l'étude a conclu que l'instruction à distance des dossiers de microcrédits en zone rurale ne posait pas de problème aux bénéficiaires ni à l'écosystème économique.

**Il a donc été décidé de réaliser un test en grandeur nature pour valider les recommandations de l'étude.**

# Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

---

## ADIE 02

---

Suite aux conclusions positives de l'étude de faisabilité menée en 2015, la Fondation Avril et l'ADIE ont souhaité monter un projet expérimental d'un budget total de 350 000 € par an pendant trois ans permettant de financer de 2016 à 2018 l'accompagnement de 600 personnes dans deux zones rurales pilotes

- Zone Nord : Indre, Cher et nord de l'Allier d'une part
- Zone Sud : sud du Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Lozère, et Aveyron d'autre part



En faisant évoluer les méthodes d'accompagnement des équipes de l'ADIE comme défini lors de la phase de faisabilité (Adie 01), 100% des prospects pourront ainsi bénéficier d'un accompagnement à forte valeur ajoutée. Ce suivi renforcé devra ainsi permettre d'améliorer encore taux d'insertion des bénéficiaires.

### Modes d'intervention innovants adaptés au monde rural

- **L'instruction à distance** (via téléphone et internet) remplace l'instruction classique en agence : le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est raccourci ; gain de temps et économie sur les déplacements du porteur de projet d'entreprise ; *in fine* un microcrédit plus rapidement accordé.
- **Un accompagnement renforcé à domicile ou sur le lieu d'activité** remplace l'accompagnement classique par des conseillers en agence : un gain de temps et d'économie pour les chefs d'entreprise, un accompagnement personnalisé, une meilleure visibilité sur l'activité de l'entrepreneur, *in fine* un accompagnement plus accessible et avec plus de valeur ajoutée.

### Projets menés en 2015 :

Afin d'accompagner le projet, le Conseil d'Administration de la Fondation Avril, réuni en décembre 2015 a décidé de soutenir cette expérimentation qui permettra d'évaluer la « duplicabilité » du dispositif à l'ensemble des zones rurales en France à hauteur de 300 000 € sur 3 ans.

## PROGRAMME UNITERRES DE L'ANDES

---



Uniterres est un programme de l'ANDES permettant à des agriculteurs fragilisés de fournir en produits frais les épiceries sociales du réseau pour trouver les moyens et le temps de pérenniser leur exploitation tout en offrant des produits de qualité aux bénéficiaires des Epiceries Sociales.

### Genèse du projet :

En cohérence avec son objectif de revitalisation des territoires ruraux par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous, la Fondation a souhaité appuyer le programme Uniterres qui permet de sortir de la précarité des exploitations maraîchères fragilisées grâce à un système de précommandes sur un an à des prix « justes » renégociés collégialement chaque année avec l'ensemble des producteurs locaux. Ce programme permet aussi de recréer du lien entre les bénéficiaires des épiceries du réseau ANDES et les producteurs locaux grâce à l'engagement contractuel entre les acteurs. Afin de soutenir l'initiative, la Fondation Avril et l'ANDES ont signé un partenariat triennal en 2015 allouant une subvention de 50 000€ par an, répartie en trois volets :

### Projets menés en 2015 :

#### **Volet 1 : Soutenir la mission innovante d'accompagnement « socio-agricole » des producteurs fragilisés**

Après avoir développé le concept dans les régions de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine, Uniterres s'est déployé sur les 4 départements bretons en juin 2015, avec 20 producteurs en agriculture biologique et 11 épiceries servant 5400 personnes par semaine. Pour cela, 2 coordinateurs ont été embauchés. Courant 2015, les personnels et bénévoles de plusieurs épiceries ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux, notamment nutritionnels, de ce programme.

**Insertion des « Producteurs Solidaires »** : en 2015, une catégorie nouvelle de producteurs a été identifiée. Baptisés « producteurs solidaires », ces agriculteurs n'ont plus besoin de l'accompagnement d'Uniterres mais souhaitent aider les producteurs encore dans le programme et continuer à fournir certains produits en complément de l'offre Uniterres.

Ils apportent des conseils et des aides aux agriculteurs fragilisés et participent aussi au nouveau programme « Uniterres équitable » lancé fin 2015.

#### **Volet 2 : Réalisation d'un bilan d'impact annuel des producteurs Uniterres par région**

Une typologie des agriculteurs a été réalisée en 2015 en vue d'améliorer leur suivi. Une répartition en **5 catégories** en fonction de leurs besoins (conseil agricole, appui en gestion...) et de leur trajectoire de développement a été opérée. Outil de pilotage du projet, cette typologie facilitera également la réalisation des bilans d'impact.

#### **Lancement d'un programme de commercialisation avec des restaurateurs**

Nouveau service proposé aux collectivités locales et aux restaurateurs privés, « Uniterres Equitable » leur permet de commander des fruits, légumes et œufs par le biais du coordinateur de commandes Uniterres-équitable. Celui-ci répartit les commandes entre les différents agriculteurs du secteur géographique concerné. Les produits sont ensuite livrés par les coordinateurs Uniterres. L'A.N.D.E.S. se charge de la gestion des factures.

#### **Volet 3 : Développer le programme Uniterres par la capitalisation de l'existant**

Après 3 années, l'évaluation scientifique pluridisciplinaire ECOALES menée depuis le début d'Uniterres, vient de s'achever. Elle se compose de 3 volets : épidémiologique, sciences humaines, et sciences sociales. Le rapport de recherche est en cours de rédaction et la restitution est prévue en février 2016.

# Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

---

## FEDERATION FRANCAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES

---



### Banques Alimentaires

La Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) est une Association reconnue d'intérêt général régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle vise à favoriser une alimentation de qualité créatrice de lien pour les personnes en situation de précarité, en partenariat avec des associations et organismes sociaux. Elle fédère les Banques Alimentaires du territoire national et renforce l'efficacité et la cohésion du réseau des BA.

### Genèse du projet :

En cohérence avec son objectif de revitalisation des territoires ruraux par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous, la Fondation Avril souhaite développer les actions de la FFBA auprès des populations en situation de précarité en territoire rural en fournissant, grâce notamment à un concept baptisé « Epicerie itinérante », une aide alimentaire et un accompagnement vers la réinsertion économique. Pour cela, la Fondation Avril et la FFBA ont signé un partenariat triennal en 2015 allouant une subvention de 50 000€ par an à la FFBA, répartie en trois volets par an.

### Projets menés en 2015 :

#### Volet 1 : Etude – Précarité et Monde Rural

Afin de préciser les attentes des territoires ruraux, l'étude « Précarité et Ruralité » menée conjointement par la FFBA et la Fondation a permis de faire remonter les attentes des territoires ruraux, concernant notamment les problèmes de mobilité, et d'identifier un vivier de projets susceptibles d'être accompagnés par la Fondation.

La rédaction d'un guide pratique sur les initiatives en milieu rural a également été lancée sur le même schéma que le guide Epicerie sociale. A l'intention des Banques locales et de leurs partenaires associatifs, il décrit les différentes phases de montage et de réalisation d'un projet (diagnostic terrain, faisabilité, partenaires...) et donne des exemples d'initiatives déjà réalisées dans le monde rural.

#### Volet 2 : Participation au déploiement d'initiatives locales – Epicerie Itinérante

En 2015, la Fondation Avril a notamment soutenu le projet de l'Epicerie Itinérante de Rouen et sa Région (EI2R) consistant en l'achat d'un deuxième camion de distribution d'aide alimentaire. Cette épicerie itinérante permettra d'étendre la distribution d'aide alimentaire sur le secteur concerné (Unité Territoriale d'Action Sociale 8). Livré à l'EI2R fin janvier 2016, ce camion sera mis en route en février 2016. A terme, environ 1000 colis par semaine seront ainsi distribués à 1000 bénéficiaires. L'aide alimentaire étant un vecteur de lien et de réinsertion économique, des actions d'accompagnement social seront également menées lors des tournées rurales. D'autres projets, en cours d'identification, doivent également être accompagnés.

#### Volet 3 : Appui à l'activité des Banques Alimentaires

La Fondation Avril soutient également l'activité générale de la FFBA dans sa mission d'appui au réseau des Banques Alimentaires. Le réseau des BA compte, en 2015, 1 850 000 bénéficiaires. Il a récolté 100 000 tonnes de denrées, grâce à l'organisation de la collecte nationale notamment, et sauvé de la destruction 63 000 tonnes de produits. Le réseau est animé par 5 234 bénévoles permanents appuyés par 125 000 bénévoles supplémentaires pour la collecte nationale de fin novembre.

# Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

---

## SOLAAL

---



SOLAAL est une association reconnue d'Intérêt général par le Ministère de l'Economie et des Finances le 08 janvier 2014. Par ses activités, SOLAAL facilite l'organisation des dons des acteurs des filières agroalimentaires et agricoles sur les plans national et local, en, faveur des associations d'aide alimentaire nationales habilitées tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

### Genèse du projet :

En cohérence avec son objectif de revitalisation des territoires ruraux par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous, la Fondation Avril a souhaité appuyer SOLAAL dans sa mission d'agent facilitateur de dons pour les producteurs agricoles et la filière agroalimentaire. Pour cela, la Fondation Avril a signé un partenariat triennal en 2015 allouant une subvention de 50 000€ par an à SOLAAL, répartie en trois volets :

### Projets menés en 2015 :

#### **Volet 1 : Renforcement des expérimentations locales de lutte contre le gaspillage alimentaire**

Afin de lever le frein lié au ramassage des produits invendus dans les champs, un modèle de convention d'encadrement du glanage a été proposé au ministère de l'Agriculture. Cet encadrement réglementaire doit permettre de rassurer les acteurs et de démultiplier ainsi les actions de glanage sur le territoire. Parallèlement, une opération de glanage impliquant des personnes en insertion a été expérimentée par SOLAAL en Bretagne en partenariat avec Feedback et Disco soupe. Une plateforme de tri-conditionnement a également été lancée sur le marché de gros de Tours en lien avec la communauté d'agglomération.

#### **Volet 2 : Création d'un « Observatoire du don agricole »**

Les différentes filières agricoles ont été contactées pour étudier les moyens de recenser les volumes donnés par filière à l'échelle nationale.

Les premières réflexions concernant la mise en place d'une plateforme informatique de dons ont été lancées. Un benchmark est en cours. Cette plateforme permettrait le recensement systématique des dons tout en facilitant le don pour les producteurs.

#### **Volet 3 : Professionnalisation et animation du réseau des relais locaux de SOLAAL**

SOLAAL a poursuivi en 2015, le déploiement de ses relais locaux désormais au nombre de 12. Une charte d'engagements réciproques entre SOLAAL et ses relais a été élaborée ainsi qu'un intranet fournissant les outils nécessaires à l'organisation locale des dons de produits.

# Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

---

## ISOMIR

---



Créée en 2012, l'association ISOMIR a pour mission de faciliter la création d'ateliers de transformation agroalimentaire fermiers et artisanaux sur le territoire français. Historiquement, Isomir proposait une solution modulaire clé en main pour la création d'un atelier de transformation avec appui technique et financements. En 2014, ISOMIR est devenu le « Centre de ressources documentaires en ligne sur l'agro-alimentaire fermier et artisanal ».

Le développement des circuits courts qui s'accompagne de nombreuses initiatives commerciales (drive fermiers, marchés paysans, rayons dédiés en GMS...) génère une croissance de la demande d'accompagnement et d'information pour faciliter l'équipement des agriculteurs en outils de transformation.

### Projets menés en 2015 :

La Fondation Avril, dans le cadre de sa mission de redynamisation du monde rural, a souhaité s'engager accompagner l'association dans la recherche d'un modèle économique viable et pérenne. Pour cela, fin 2015, un appel d'offre restreint a été mené auprès de cabinets de conseil intervenant dans l'agroalimentaire ainsi qu'auprès de sociétés œuvrant dans le monde du numérique. Le Cabinet Triangle a été retenu pour réaliser cette étude qui s'achèvera début 2016. Le Conseil d'Administration de la Fondation Avril a validé le financement pour un montant maximum de 40 000€.

## SOL & CLIMAT

---



La Fondation Avril a organisé une émission sur le thème Sol et Climat au Grand Palais le 04 décembre 2015 à l'occasion de la COP 21. Animé par le journaliste Frédéric Courant de L'Esprit Sorcier, ce colloque a mis en lumière, grâce à des vidéos pédagogiques et des tables rondes, l'importance du sol dans la lutte contre le changement climatique.

Comment le sol stocke-t-il le carbone ?  
Quid de la fertilité des sols en France et quelles sont les menaces ?  
Que signifie le terme « 4 pour 1000 » ?  
Quelle est l'influence des pratiques culturales sur la reconstitution des sols et le stockage du carbone ?



Comme de nombreux scientifiques et d'experts (80 au total), Claire Chenu, Ambassadrice Spéciale de la FAO et Pierre Jacquemot, membres du Conseil Scientifique de la Fondation Avril et Président du GRET ont participé à la préparation de cette émission animée par le journaliste Fred Courant.

L'enregistrement de l'émission a fait l'objet d'un « live » sur la page Facebook de la Fondation Avril.

L'émission est en ligne sur le site de la Fondation Avril ou sur celui de L'Esprit Sorcier (#Dossier 6 : Sol et Climat – Cap vers l'agro-écologie).

# Activités menées et Résultats obtenus – Projets 2015

---

## INTERVENTIONS & PUBLICATIONS

---

### LES DÉFIS DE LA FINANCE CLIMAT – CONVERGENCES 2015

Promouvoir une agriculture durable



Pour Philippe Leroux, Directeur Général de la Fondation Avril, les Fondations ont aussi leur rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Reconnue d'utilité publique et dotée de fonds stables, la Fondation Avril intervient auprès du monde rural et agricole. Cela se traduit par une triple action: dynamiser le monde rural, en France et dans les pays du Sud ; préserver la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique, en soutenant par exemple un projet d'économie circulaire au Burkina, où des bio digesteurs luttent contre la déforestation.

### MASTER AGRO-ALIMENTAIRE DE L'ESSEC

Les futurs entrepreneurs du vivant !



Participant depuis plusieurs années à l'évaluation de projets d'étudiants de l'ESSEC en Master « Management International Agro-Alimentaire », Catherine Bureau, directrice déléguée de la Fondation Avril, a apprécié cette année encore l'inventivité des futurs diplômés. Le 16 décembre, une dizaine de projets collectifs portant sur « l'adaptation des filières aux nouvelles aspirations

des consommateurs » ont été présentés à Cergy. « Nous devons soutenir les envies d'entrepreneuriat des nouvelles générations. Souvent doublement diplômées - d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de commerce - ce sont elles qui seront à l'origine des modèles économiques durables de demain », a-t-elle expliqué.

La promotion 2015 a fait preuve d'une imagination fertile : le « Label Bête » pour relancer la filière bovine française, le lait par imprimante 3D, les légumes en permaculture sur les toits de nos éco-villes ou encore l'alimentation saine et sur-mesure grâce au chocolat nouvelle génération ...une belle moisson de projets dont certains donneront peut-être lieu à l'entreprise alimentaire de demain !

## Activités menées et Résultats obtenus

---

### INTERVENTIONS & PUBLICATIONS

---

#### DEBATS POUR L'AGROALIMENTAIRE EN AFRIQUE

##### Travailler avec les petits producteurs



A l'occasion du colloque « Investissement privé et développement durable : débats pour l'agroalimentaire en Afrique » organisé le 14 décembre par Farm et Pluriagri, Catherine Bureau, Directrice déléguée de la Fondation Avril, a rappelé la nécessité de « travailler avec les petits producteurs pour qu'investissement privé rime avec développement rural ». Plus globalement, « structurer des filières économiquement viables, diversifiées, créatrices d'emplois ruraux, notamment dans l'agriculture familiale, en respectant l'environnement et privilégiant la sécurité alimentaire des populations, ne pourra se faire qu'en mettant -enfin- autour de la table l'ensemble des acteurs de bonne volonté : communautés rurales, pouvoirs publics, ONG notamment locales, experts, bailleurs et entreprises responsables ».

#### L'AGRICULTURE SAUVERA LE CLIMAT

##### Extrait de l'article paru dans Risques – Les Cahiers de l'Assurance n°104, Décembre 2015



Demain, les protéines resteront le grand défi alimentaire. Alors que les huiles dont la production devrait satisfaire sans grandes tensions une demande qui trouve un rythme de croisière, le marché des protéines s'annonce beaucoup plus difficile sous l'influence de la forte croissance de la consommation de viande, en particulier de volailles.

Face à cette demande, au contraire de la production d'huile, qui est assez bien répartie dans le monde (palme et soja pour les principales huiles) et relativement diversifiée en terme de produits (colza, tournesol, coton ..), l'offre de protéines est de son côté de plus en plus dépendante du soja, concentrée à 80% sur le continent américain.

Dans ces conditions, il apparaît clairement que la stratégie suivie par la Filière française ces dernières années doit être poursuivie : tout en diversifiant les sources de protéines produites sur notre territoire (protéagineux, soja...), il est impératif de protéger notre production de tourteaux d'oléagineux ...

### INTERVENTIONS & PUBLICATIONS

---

#### ET SI NOTRE MODELE AGRICOLE ETAIT LA SOLUTION ?

Extrait de l'article paru dans ENERGIE OUTLOOK – Nov. 2015



A l'heure où la France et l'Europe traversent une crise agricole sans précédent, notre société s'interroge sur son modèle agricole, et sa capacité à répondre de façon responsable au défi alimentaire. Sur la régulation écologique aussi, et sa compatibilité avec l'activité agricole.

Face à ces interrogations, la COP21 peut être l'occasion de recentrer un débat public trop souvent prisonnier de ses clivages. L'occasion aussi de rappeler que notre modèle agricole a permis d'assurer la souveraineté alimentaire de la France tout en l'inscrivant dans une démarche de croissance vertueuse, soucieuse de préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

#### UN HOMME D'ENTREPRISE VISIONNAIRE

Extrait - Naissance d'une Fondation – Livre paru aux éditions Eyrolles

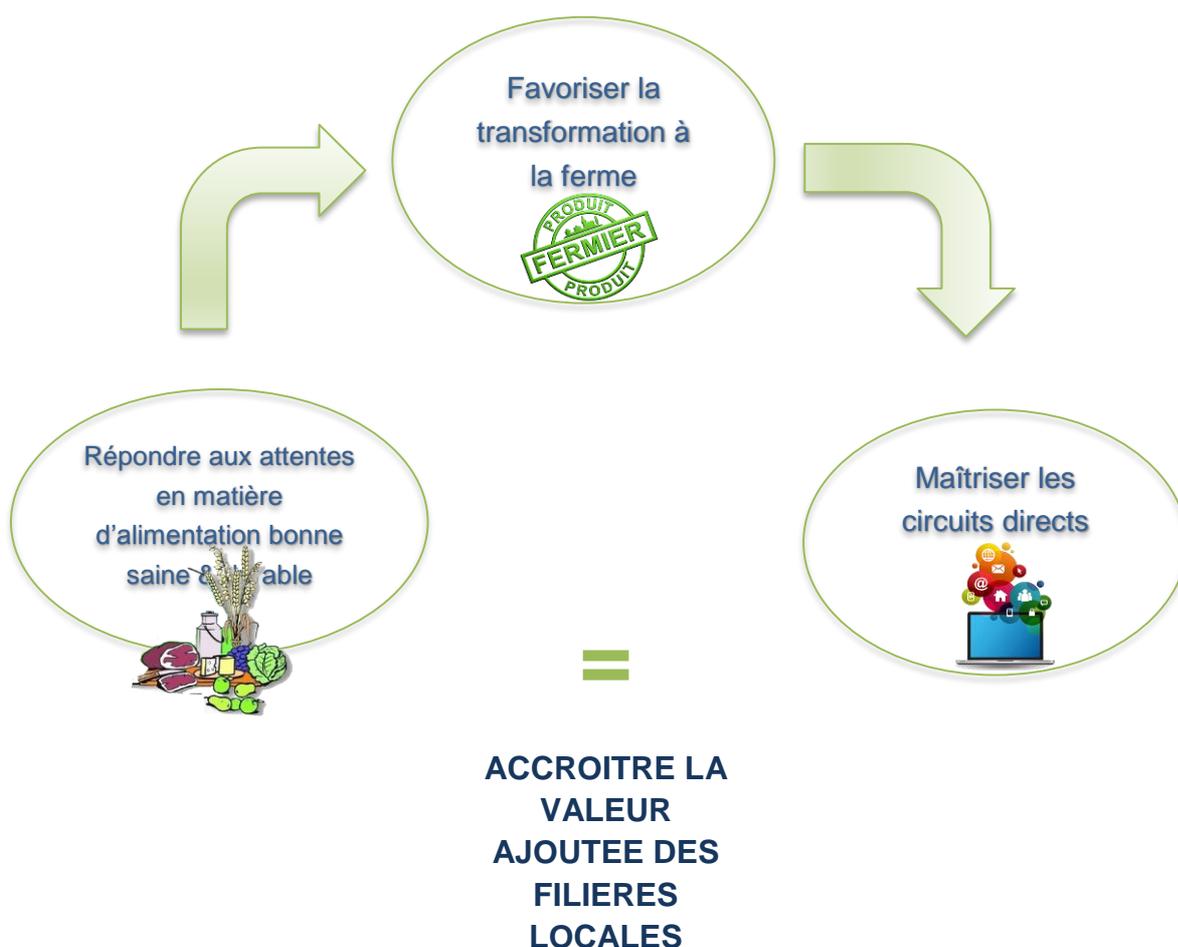


Il nous fallait avancer encore plus loin en direction d'un modèle d'agriculture durable, initié dès 2007, en valorisant les liens étroits que nous entretenons avec les producteurs. Nous tenions à poursuivre l'ancrage de l'entreprise dans une responsabilité sociale et environnementale forte. Il nous revenait de confirmer notre forte implication dans le développement durable. Comment avons-nous procédé ?

## FRANCE - ALIMENTATION

En 2016, la Fondation poursuivra son effort au profit de l'entrepreneuriat au travers du financement de projets tels que celui porté par l'ADIE.

Elle se fixera également pour objectif de contribuer au développement de la valeur ajoutée des filières locales (agricoles) en finançant des projets et des études dont les finalités sont de :

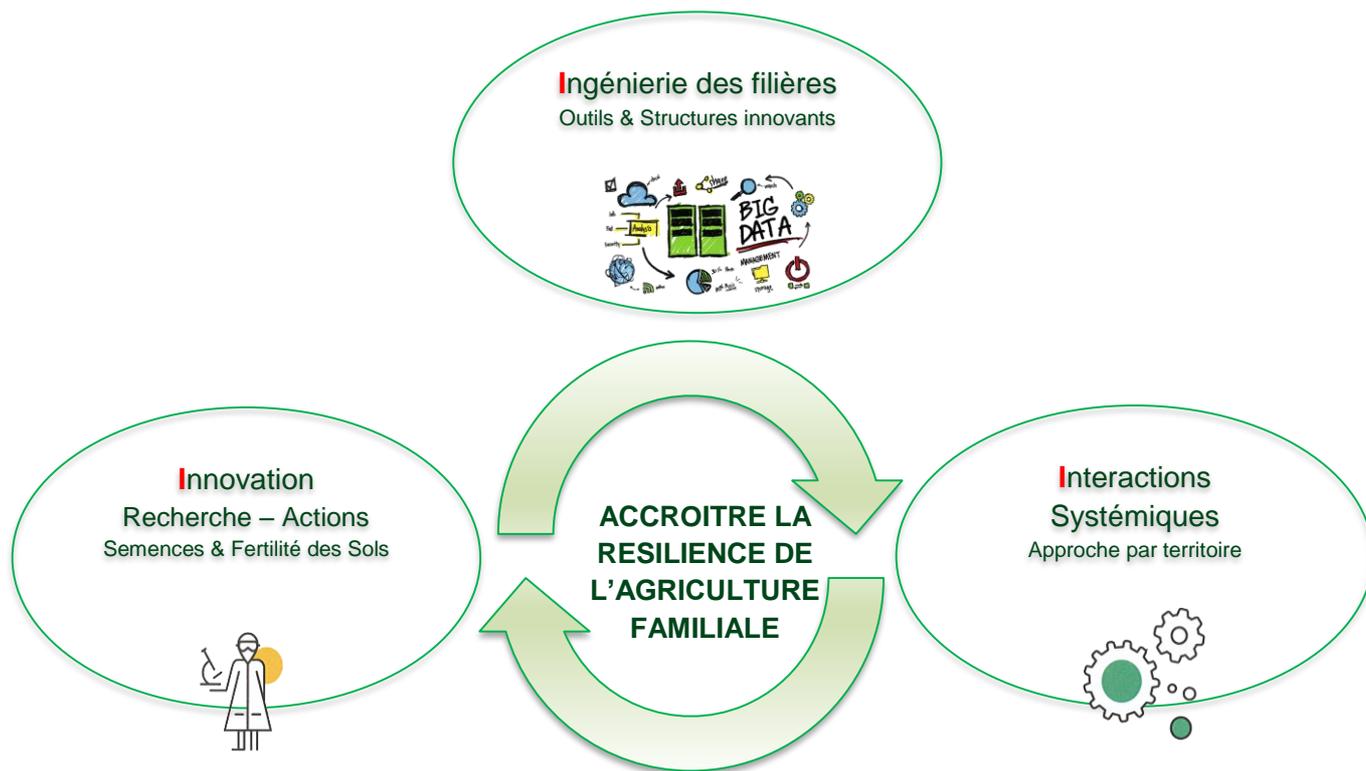


La Fondation poursuivra l'accompagnement des organisations attribuant des micro-crédits aux entrepreneurs en milieu rural en s'attachant à favoriser les projets issus du monde agricole et des petites entreprises agroalimentaires ainsi que ceux en provenance des jeunes.

## AFRIQUE

---

En Afrique, la Fondation mènera une politique orientée vers la résilience de l'agriculture familiale par la création de filières agroalimentaires en innovant sur 3 leviers de développement favorisant la production agricole destinée à la consommation locale :



Sur l'approche « ingénierie des filières », la Fondation s'intéressera à la structuration du lien producteurs-transformateurs ainsi qu'aux modes innovants de financement des filières.

Ainsi, début 2016, la Fondation lancera un groupe de travail sur l'étude d'un fonds de garantie bancaire destiné à faciliter l'obtention de crédits de campagne par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de transformation.

 Ernst & Young Audit  
Tour First  
15A 14444  
92037 Paris - La Défense cedex

Tel : +33 (0) 1 46 93 60 00  
www.ey.com/fr

**Fondation Avril**  
Premier exercice de treize mois clos le 31 décembre 2015

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Aux Adhérents,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif au premier exercice de treize mois clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Avril, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

15611 - 15612 - 15613 - 15614 - 15615 - 15616 - 15617 - 15618 - 15619 - 15620 - 15621 - 15622 - 15623 - 15624 - 15625 - 15626 - 15627 - 15628 - 15629 - 15630 - 15631 - 15632 - 15633 - 15634 - 15635 - 15636 - 15637 - 15638 - 15639 - 15640 - 15641 - 15642 - 15643 - 15644 - 15645 - 15646 - 15647 - 15648 - 15649 - 15650 - 15651 - 15652 - 15653 - 15654 - 15655 - 15656 - 15657 - 15658 - 15659 - 15660 - 15661 - 15662 - 15663 - 15664 - 15665 - 15666 - 15667 - 15668 - 15669 - 15670 - 15671 - 15672 - 15673 - 15674 - 15675 - 15676 - 15677 - 15678 - 15679 - 15680 - 15681 - 15682 - 15683 - 15684 - 15685 - 15686 - 15687 - 15688 - 15689 - 15690 - 15691 - 15692 - 15693 - 15694 - 15695 - 15696 - 15697 - 15698 - 15699 - 15700 - 15701 - 15702 - 15703 - 15704 - 15705 - 15706 - 15707 - 15708 - 15709 - 15710 - 15711 - 15712 - 15713 - 15714 - 15715 - 15716 - 15717 - 15718 - 15719 - 15720 - 15721 - 15722 - 15723 - 15724 - 15725 - 15726 - 15727 - 15728 - 15729 - 15730 - 15731 - 15732 - 15733 - 15734 - 15735 - 15736 - 15737 - 15738 - 15739 - 15740 - 15741 - 15742 - 15743 - 15744 - 15745 - 15746 - 15747 - 15748 - 15749 - 15750 - 15751 - 15752 - 15753 - 15754 - 15755 - 15756 - 15757 - 15758 - 15759 - 15760 - 15761 - 15762 - 15763 - 15764 - 15765 - 15766 - 15767 - 15768 - 15769 - 15770 - 15771 - 15772 - 15773 - 15774 - 15775 - 15776 - 15777 - 15778 - 15779 - 15780 - 15781 - 15782 - 15783 - 15784 - 15785 - 15786 - 15787 - 15788 - 15789 - 15790 - 15791 - 15792 - 15793 - 15794 - 15795 - 15796 - 15797 - 15798 - 15799 - 15800 - 15801 - 15802 - 15803 - 15804 - 15805 - 15806 - 15807 - 15808 - 15809 - 15810 - 15811 - 15812 - 15813 - 15814 - 15815 - 15816 - 15817 - 15818 - 15819 - 15820 - 15821 - 15822 - 15823 - 15824 - 15825 - 15826 - 15827 - 15828 - 15829 - 15830 - 15831 - 15832 - 15833 - 15834 - 15835 - 15836 - 15837 - 15838 - 15839 - 15840 - 15841 - 15842 - 15843 - 15844 - 15845 - 15846 - 15847 - 15848 - 15849 - 15850 - 15851 - 15852 - 15853 - 15854 - 15855 - 15856 - 15857 - 15858 - 15859 - 15860 - 15861 - 15862 - 15863 - 15864 - 15865 - 15866 - 15867 - 15868 - 15869 - 15870 - 15871 - 15872 - 15873 - 15874 - 15875 - 15876 - 15877 - 15878 - 15879 - 15880 - 15881 - 15882 - 15883 - 15884 - 15885 - 15886 - 15887 - 15888 - 15889 - 15890 - 15891 - 15892 - 15893 - 15894 - 15895 - 15896 - 15897 - 15898 - 15899 - 15900 - 15901 - 15902 - 15903 - 15904 - 15905 - 15906 - 15907 - 15908 - 15909 - 15910 - 15911 - 15912 - 15913 - 15914 - 15915 - 15916 - 15917 - 15918 - 15919 - 15920 - 15921 - 15922 - 15923 - 15924 - 15925 - 15926 - 15927 - 15928 - 15929 - 15930 - 15931 - 15932 - 15933 - 15934 - 15935 - 15936 - 15937 - 15938 - 15939 - 15940 - 15941 - 15942 - 15943 - 15944 - 15945 - 15946 - 15947 - 15948 - 15949 - 15950 - 15951 - 15952 - 15953 - 15954 - 15955 - 15956 - 15957 - 15958 - 15959 - 15960 - 15961 - 15962 - 15963 - 15964 - 15965 - 15966 - 15967 - 15968 - 15969 - 15970 - 15971 - 15972 - 15973 - 15974 - 15975 - 15976 - 15977 - 15978 - 15979 - 15980 - 15981 - 15982 - 15983 - 15984 - 15985 - 15986 - 15987 - 15988 - 15989 - 15990 - 15991 - 15992 - 15993 - 15994 - 15995 - 15996 - 15997 - 15998 - 15999 - 16000



**II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 30 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

  
Isabelle Tracq-Sengeissen

Fondation Avril  
Premier exercice de treize mois clos le 31 décembre 2015

2

## Bilan 2015

## FONDATION AVRIL

## BILAN - ACTIF

Euros	31/12/2015		
	Brut	Amort/Dépr	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriel			
Autres immobilisations corporelles	77 502	7 209	70 293
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	49 136 334		49 136 334
Créances rattachées à des participations			
T. I. A. P.			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	509 819		509 819
<b>TOTAL (I)</b>	<b>49 723 656</b>	<b>7 209</b>	<b>49 716 447</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances Clients et comptes rattachés			
Autres créances	23 099		23 099
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	898 846		898 846
Charges constatées d'avance	33		33
<b>TOTAL (II)</b>	<b>921 978</b>		<b>921 978</b>
Primes de remboursement des emprunts (III)			
Ecart de conversion Actif (IV)			
<b>TOTAL GENERAL (I à IV)</b>	<b>50 645 634</b>	<b>7 209</b>	<b>50 638 425</b>

## Bilan 2015

## FONDATION AVRIL

## BILAN - PASSIF

Euros	31/12/2015 Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	
Fonds propres	<b>49 786 282</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 500 725
Ecart de réévaluation	
Réserves	48 135 609
Réport à nouveau	
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>149 948</b>
Autres fonds associatifs	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Ecart de réévaluation	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	
Provisions réglementées	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>49 786 282</b>
<b>PROVISIONS</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL (II)</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>	
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	
Fonds dédiés sur autres ressources	
<b>TOTAL (III)</b>	
<b>DETTES</b>	
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 067
Dettes fiscales et sociales	34 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	693 266
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>852 143</b>
Ecart de conversion Passif (V)	
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>50 638 425</b>

## Compte de Résultats 2015

## FONDATION AVRIL

## COMPTE DE RESULTAT

Euros	31/12/2015 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
Ventes de marchandises et de produits fabriqués	
Prestations de services	
Production stockée	
Production immobilisée	
Cotisations	
Subventions d'exploitation	4 754
Dons, legs et donations	20 000
Autres produits	15 000
Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.) et transferts de charges	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>39 754</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Achats de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stock (marchandises, matières premières, approvisionnements)	
Autres achats et charges externes	161 806
Impôts, taxes et versements assimilés	347
Salaires et traitements	63 013
Charges sociales	28 198
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 209
Dotations aux dépréciations des immobilisations	
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	
Dotations aux provisions	
Autres charges	841 000
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 101 573</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(1 061 819)</b>
<b>QUOTE-PARTS DE RESULTAT sur OP. FAITES EN COMMUN</b>	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
Produits financiers de participation	1 200 000
Prod. des autres valeurs mobil. et créances de l'act. Immob.	
Autres intérêts et produits assimilés	11 766
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobil. de placement	
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>1 211 766</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobil. de placement	
<b>Total des charges financières (VI)</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>1 211 766</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>149 948</b>

## Compte de Résultats 2015

### FONDATION AVRIL

### COMPTE DE RESULTAT (suite)

Euros	31/12/2015 12 mois
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL VII - VIII)</b>	
Participation des salariés aux résultats	
Impôts sur les bénéfices	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>149 948</b>
Total des produits	1 251 521
Total des charges	1 101 573

## Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture ne s'est produit.

